

Date : 05.12.2024

Rédaction :

Ludovic MEILLIER (Mail : cfa@ffbs.fr)

BULLETIN CFA 2024B08

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents à partir du site fédéral.

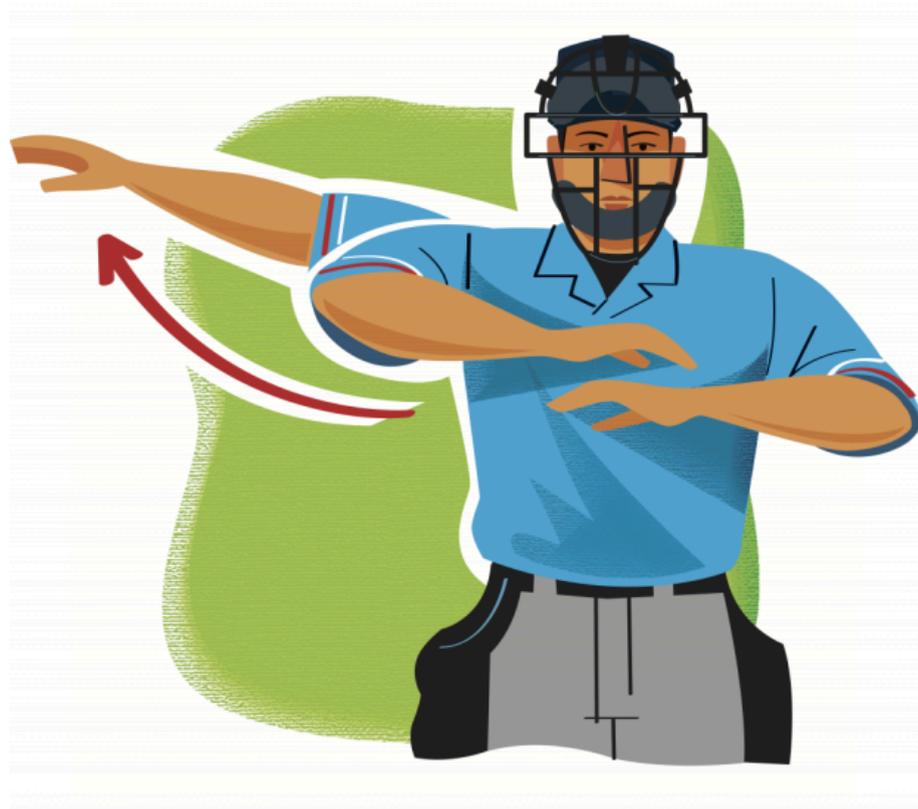


N.B : Les liens hypertextes sont matérialisés en **bleu-souligné**.

Cliquer sur ce lien vous permet d'ouvrir la documentation s'y rapportant.

SOMMAIRE

1. FORMATIONS ARBITRES AF2B - AF2S - AF3B - AF3S
2. CLINIC ARBITRE BASEBALL 2025
3. RÉSULTATS DE FORMATION
4. ÉLECTION COMITÉ DIRECTEUR FFBS
5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AFCAM
6. RECOURS



1. FORMATIONS ARBITRES AF2B - AF2S - AF3B - AF3S 2024-2025

Bonjour à tous,

L'Institut National de Formation Baseball & Softball et la Commission Fédérale d'Arbitrage vous font part de l'ouverture pour inscription aux formations d'Arbitres Fédéraux 2^o niveau Baseball et Softball 2024-2025 ainsi que des formations d'Arbitres Fédéraux 3^o niveau Baseball et Softball 2024-2025.

Vous pourrez trouver l'ensemble des informations concernant les pré-requis, les modalités de formations, d'évaluations et de certification sur la page [Formations Arbitres](#).

Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien 🖱️

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-baseball-et-softball/evenements/formation-initiale-arbitres-niveaux-2-ou-3-baseball-ou-softball-2-2024-2025>

- ou Scannez le QR Code :



2. CLINIC ARBITRE BASEBALL 2025



CLINIC ARBITRES D1/D2 B Toulouse - 20 au 23 février 2025



Le [Clinic Arbitre Baseball](#) de préparation aux compétitions nationales organisée par la Commission Fédérale d'Arbitrage se déroulera du 20 au 23 février 2025 sur les installations du CREPS de Toulouse.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2024.

Tarif : 250€ tout compris hors frais de déplacement.

Au programme : séances pratiques sur le terrain, en cage de frappe, séances théoriques en amphithéâtre (règles, réglementation, mécanique, ...). Répartition en groupe de travail homogène.

Pour résumer, 2 jours et demi de **fondamentaux d'arbitrage intensifs** !

Vous serez accueillis à partir du jeudi 20 février 18h au CREPS de Toulouse.

Le stage s'achèvera le dimanche 23 février à 13h.

- Cliquez sur le lien 👉

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-baseball-et-softball/evènements/cfa-baseball-2025-d1-d2>



CLINIC CERTIFICATION AVANCÉE WBSC EUROPE 2024

Crédit Photo : Glenn GERVOT

La CFA communiquera au plus vite pour le clinic Arbitre Softball qui se déroulera soit les 8-9 mars soit les 15-16 mars 2025 à Grenoble (38).

3. RÉSULTATS DE FORMATION

L'Institut National de Formations Baseball & Softball et la Commission Fédérale des Arbitres félicitent **Sébastien RICHARD** (Licence Fédérale) et **Romain THIRION** (Les Renards de la Vallée ASBS) pour leur réussite au diplôme Arbitre Fédéral 2° niveau Baseball.



Sébastien Richard - AF2B - Fédération

Crédit Photo : Benjamin IBANEZ (@ibanez9413)



Romain Thirion - AF2B - Renards VDC

Crédit Photo : Romain THIRION

4. ÉLECTION REPRÉSENTANT DES ARBITRES AU SEIN DU COMITÉ DIRECTEUR

La Fédération Française de Baseball & Softball s'est réunie en Assemblée Générale Élective le 23 novembre 2024 à des fins de renouvellement du Comité Directeur et en application de la loi Sport du 2 mars 2022 pour élire les membres de la Commission Fédérale des Sportifs de Haut-Niveau, le Collège Spécial des Entraîneurs, des Scoreurs et des Arbitres.

Les représentants élus de ces nouveaux collèges spéciaux siégeront de 2024 à 2028 au sein du Comité Directeur.

Une seule liste, Ludovic Meillier (titulaire) et François-Xavier Chaffois (Suppléant), s'est présentée pour le Collège Spécial des Arbitres et c'est donc tout naturellement qu'elle a été élue (Participation Arbitres inscrits 56 - Nombre d'émargements 53 - Voix obtenues 53 soit un taux de participation de 94,64% et un total de voix de 94,64%).



Ludovic MEILLIER - François-Xavier CHAFFOIS

Crédit Photo : Stephen LESFARGUES

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AFCAM



L'assemblée générale électorale de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports s'est tenue le 29 octobre 2024 au siège du CNOSF à Paris. La FFBS est adhérente de cette association et partage entièrement la déontologie de l'arbitrage..

L'après-midi a débuté par la présentation des activités de l'AFCAM entrecoupée d'une part par la remise de différents trophées et d'autre part par l'élection du nouveau comité exécutif et de sa présidente.

Le passage de flambeau entre le président sortant Patrick VAJDA et la néo-présidente Charlotte GIRARD-FABRE a donné lieu à différents témoignages de remerciement et diverses anecdotes envers Patrick VAJDA reconnu pour ses actions, ses implications et sa détermination sans faille depuis plusieurs décennies à défendre et à valoriser le rôle de l'arbitre si souvent oublié dans les événements sportifs. Il est également un des artisans de la loi du 23 octobre 2006 visant à reconnaître le statut de l'arbitre et celle du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

La nouvelle présidente n'est pas en reste, connue pour son engagement contre les discriminations sexistes dans le sport, l'ancienne secrétaire générale accède au poste de présidente avec 94% des voix et entend continuer ses actions militantes dont l'encouragement de la mixité au sein du corps arbitral. Ludovic Meillier (Président de la CFA) intègre pour l'occasion le comité exécutif composée de douze femmes et hommes

Son premier geste en tant que présidente : nommer Patrick VAJDA à la présidence d'honneur.



COMEX AFCAM 2024-2028

Crédit Photo : Bénédicte MULLER

Parmi les différents trophées , le trophée "Michel Dailly" a été remis à L'AFCAM de la Gironde pour son projet « Promouvoir l'arbitrage au sein du centre pénitentiaire ».

Cette action, menée depuis une dizaine d'années maintenant, a permis à certains détenus d'obtenir leur diplôme d'arbitre de rugby. Cette réussite à parfois été le moteur pour quelques-uns de leur réinsertion sociale.

Les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze ont été remises aux personnes qui aident au fonctionnement de l'AFCAM, parmi elles nous avons :

- Aurélie BRESSON avec son support média « Les sportives » qui promeut le sport féminin.
- Savice FABRE designer des trophées remis aux arbitres ce jour
- Ludovic MEILLIER...



Ludovic MEILLIER - Médaille Argent AFCAM 2024

Crédits Photos : Bénédicte MULLER

Les trophées Elite et Espoir ont été remis dans les différentes disciplines de notre fédération au titre de l'année 2023 :

- Baseball : Stéphane GIRAUD (Elite) David MULLER (Espoir)
- Softball : Aina RAJOHNSON (Elite) Céline LASSAIGNE (Espoir)
- Baseball5 : Gilles NEYRAUD (Elite) Damien GUIONIE (Espoir).



Gilles NEYRAUD (Trophée Elite Baseball5)

Aina RAJOHNSON (Trophée Elite Softball)

David MULLER (Trophée Espoir Baseball)

Crédits Photos : Bénédicte MULLER



Un petit focus pour terminer cette après-midi d'AG, la présentation par Corentin SEGALEN du projet MotivAction.

Corentin SEGALEN est responsable de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives à l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux).

Financé par ERASMUS+ Sport de la Commission Européenne, Corentin SEGALEN nous présente le projet de lutte contre les réseaux criminels qui incitent les joueurs ou les arbitres à truquer les matchs. Il explique que 10% des acteurs du sport ont déjà été approchés en Europe (5% en France).

Il invite enfin tous les arbitres à s'inscrire afin de participer à la conférence finale qui aura lieu au Palais du Luxembourg le 13 décembre 2024 où il présentera devant le sénat son projet anti-cybercriminalité.



Article : Bénédicte MULLER

6. RECOURS

Les décisions de la commission fédérale d'arbitrage portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Merci d'assurer une large diffusion du présent Bulletin

